



02

En premiere ligne, jour apres jour

Parallèlement aux enjeux politiques importants au niveau national, le travail du Mouvement Ecologique continue d'être caractérisé par un engagement constant dans la vie quotidienne – y compris directement sur le terrain.

Le Mouvement Écologique informe, sensibilise, motive les gens à s'impliquer activement, conseille les citoyens et contribue à des projets concrets au niveau local.

Une priorité essentielle reste une communication forte et un dialogue continu avec les membres et le grand public, afin de faire progresser les objectifs du développement durable et de permettre une participation active aux débats de société.

UNE COMMUNICATION ET UNE INFORMATION VARIÉES

Les membres et les parties intéressées sont tenus informés en permanence des activités et des positions du Mouvement Écologique.

Un outil important à cet égard est le magazine des membres **Kéisecker-info**, qui a été publié 19 fois en 2025. Il continue de fournir des informations complètes sur les activités, les positions, les événements et les développements du Mouvement Écologique.

Le **site web** du Mouvement Écologique, www.meco.lu, reste également un outil de communication indispensable : tous les documents, déclarations et rapports pertinents y sont publiés en trois langues (**DE/FR/EN**) et sont continuellement mis à jour.

La **newsletter électronique** hebdomadaire a touché un nombre toujours croissant d'abonnés en 2025 et offre un aperçu concis des activités du Mouvement Écologique, de move et de l'Oekozer Pfendall.

La présence sur les **réseaux sociaux** constitue également un élément clé du travail de communication. Suite à la relance réussie de la page Facebook en 2024 (elle avait été piratée en 2024), son audience s'est encore stabilisée et a augmenté de manière continue en 2025. De même, le compte Instagram compte désormais plus de 2 000 abonnés et touche de plus en plus de publics jeunes.

Des vidéos d'événements sont également partagées sur YouTube. La chaîne a enregistré une audience nettement plus élevée en 2025.

En 2025, une **série de podcasts intitulée « Ouerestëppler »** a également été lancée : les premiers podcasts ont rencontré un vif succès, mais la régularité doit encore être améliorée. Par exemple, les thèmes « *L'état de la forêt luxembourgeoise* » et « *Les attitudes des jeunes* » ont été très bien accueillis et contribuent de manière significative à toucher de nouveaux groupes cibles et à présenter des contenus complexes de manière compréhensible.

Par ailleurs, en 2025, la création de « **Reels** », spécialement destinés aux réseaux sociaux, a été lancée. Ceux-ci sont visionnés très fréquemment et présentent les thèmes et les actions du Mouvement Écologique de manière compréhensible et vivante.

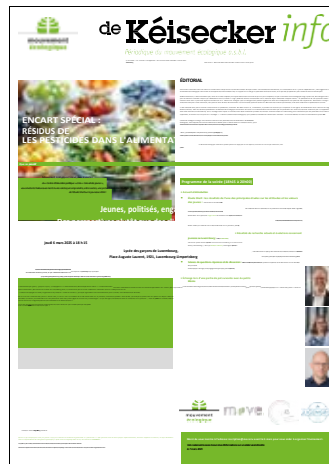
Lobbying – avec des positions fondées sur des bases professionnelles

Les positions élaborées par les groupes de travail, les instances régionales et le conseil d'administration ont également apporté une contribution significative en 2025 pour mettre en lumière des questions importantes, ouvrir des perspectives d'avenir et mettre en avant des faits scientifiques. Elles sensibilisent les parties prenantes et les citoyens et contribuent à influencer les décisions politiques et administratives.

Comme chaque année, les prises de position ont été diffusées bien au-delà des membres, auprès des responsables politiques, des collectivités locales, des administrations, des acteurs professionnels et des parties intéressées, afin d'optimiser leur impact.

Grâce à l'engagement de nombreux membres qui apportent leur savoir-faire et leur expertise, il est possible de produire des documents bien fondés et concrets qui rassemblent différentes perspectives. Les thèmes devenant de plus en plus complexes, cela représente certainement un défi.

Souvent, les contributions ont également donné lieu à des discussions directes avec les ministères et d'autres parties prenantes concernées en 2025. Sur le plan du contenu, les dossiers ont couvert des questions allant de la politique agricole et énergétique, de la protection de la nature et de l'eau, et des aspects du développement communal, à des dossiers paneuropéens tels que la législation de l'UE sur la biodiversité et le climat.



EN DIALOGUE AVEC LES MEMBRES

L'échange avec les membres est resté au cœur du travail en 2025. L'implication active des membres bénévoles, que ce soit au sein du Conseil d'administration, dans les groupes de travail, dans les sections régionales ou lors de divers événements, revêt une importance capitale pour une organisation telle que le Mouvement Écologique.

Conférences, visites, randonnées, l'OekoFest, réunions de groupes de travail, etc. offrent des occasions d'échange et permettent aux membres d'apporter leurs opinions et leurs expériences. À plusieurs reprises, les membres ont également été activement encouragés à partager leurs expériences et à contribuer ainsi à l'élaboration des positions du Mouvement Écologique.



Afin de familiariser les nouveaux membres avec le fonctionnement du Mouvement Écologique et de favoriser les échanges, des réunions informelles ont de nouveau été organisées en 2025, au cours desquelles les méthodes et les priorités de l'organisation ont été discutées. Ces forums sont toujours très enrichissants et stimulants.

La politique de communication et de dialogue du Mouvement Écologique continue donc de s'appuyer sur la diversité, l'ouverture et l'implication de toutes les personnes intéressées par un avenir durable.

Des soirées communes avec de la musique, du cabaret ou simplement un moment convivial font également partie de nos activités.

RÉFORME DES STATUTS 2025

En raison de la nouvelle « loi ASBL », le Mouvement Écologique a également dû réformer ses statuts, ce qui a nécessité un travail considérable. Le Conseil d'administration s'est toutefois attelé à cette tâche avec détermination, de sorte que lors d'un congrès extraordinaire en mai/juin, ces statuts ont été adoptés à l'unanimité – avec une abstention –

COOPÉRATION CONSTRUCTIVE AU SEIN DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Au niveau national, le Mouvement Écologique a également été représenté en 2025 au sein de nombreux organes consultatifs nationaux afin d'y apporter ses idées et ses propositions.

Comme les années précédentes, il est regrettable de constater que le fonctionnement et l'impact de ces instances sont très variables. Leurs méthodes de travail et leur importance doivent, en partie, être remises en question.

Les Régionaux sont également impliqués dans divers organismes locaux et coopératives, notamment des commissions consultatives communales ou des plateformes régionales thématiques.

Le Mouvement Écologique est actuellement représenté, entre autres, au sein des instances suivantes : le comité consultatif de « *myenergy* », le « *Conseil supérieur de la nature* », « *Conseil supérieur de l'aménagement du territoire* », « *Observatoire de l'environnement naturel* », « *Conseil supérieur de la chasse* », « *Comité d'accompagnement en matière d'établissements classés* », « *Commission consultative aéroportuaire* », « *Groupe d'accompagnement* » pour la construction du tramway moderne, le groupe de travail gouvernemental « *Mobilité douce* », la « *plateforme*

climat », etc. En partie également au sein de groupes de travail plus ponctuels et informels, tels que ceux consacrés à la promotion des arbres de rue ou le jury de l'appel à projets « *Plus de nature dans nos villes et villages* ».

De plus, le Mouvement est représenté au conseil d'administration d'« *Etika* ». Sur les plateformes « *My Agriculture* » ainsi que le Le Mouvement Écologique participe également au « *Comité d'action contre le nucléaire* » et à l'alliance de la société civile *Vočo*.

UN ESPACE POUR LES CITOYENS

Le Mouvement Écologique a toujours servi de point de contact pour les questions et suggestions des citoyens et des parties prenantes intéressées. De nombreuses demandes parviennent quotidiennement au Mouvement Écologique. Elles concernent, par exemple, des informations sur diverses lois et procédures, des informations de fond sur des projets des autorités publiques locales, et bien plus encore.

Il convient de noter que les citoyens s'impliqueraient davantage dans leur commune si cela était souhaité et encouragé par les autorités. Cela montre à quel point une bonne **participation citoyenne locale** est importante, car c'est précisément là que les gens pourraient accomplir beaucoup dans leurs interactions sociales si les autorités locales soutenaient plus activement les projets et les idées des citoyens, ou les impliquaient dans des projets plus ouverts au débat.

Dans de nombreux cas, la devise est : aider à **s'aider soi-même**. Compte tenu de ses capacités limitées, le Mouvement Écologique ne peut pas toujours « intervenir » et s'impliquer activement dans tous les cas. Il est important que les personnes concernées agissent elles-mêmes au niveau local. Le Mouvement Écologique fournit des conseils, indique les bases juridiques, aide à interpréter des informations complexes et, si nécessaire, oriente les personnes vers les autorités compétentes.

Si le Mouvement Écologique ne dispose pas lui-même des connaissances nécessaires, il fait de son mieux pour orienter les personnes concernées vers les autorités compétentes. Dans le même temps, il est une nouvelle fois apparu clairement que les structures d'information de l'État sont souvent insuffisantes. Une information publique plus systématique, des interlocuteurs clairement définis et une loi moderne sur la liberté d'information seraient essentiels pour faciliter l'engagement.

Le Mouvement Écologique s'efforcera également à l'avenir de remplir son **rôle de conseil et d'information** et de traiter les dossiers particulièrement pertinents de la manière la plus active possible.